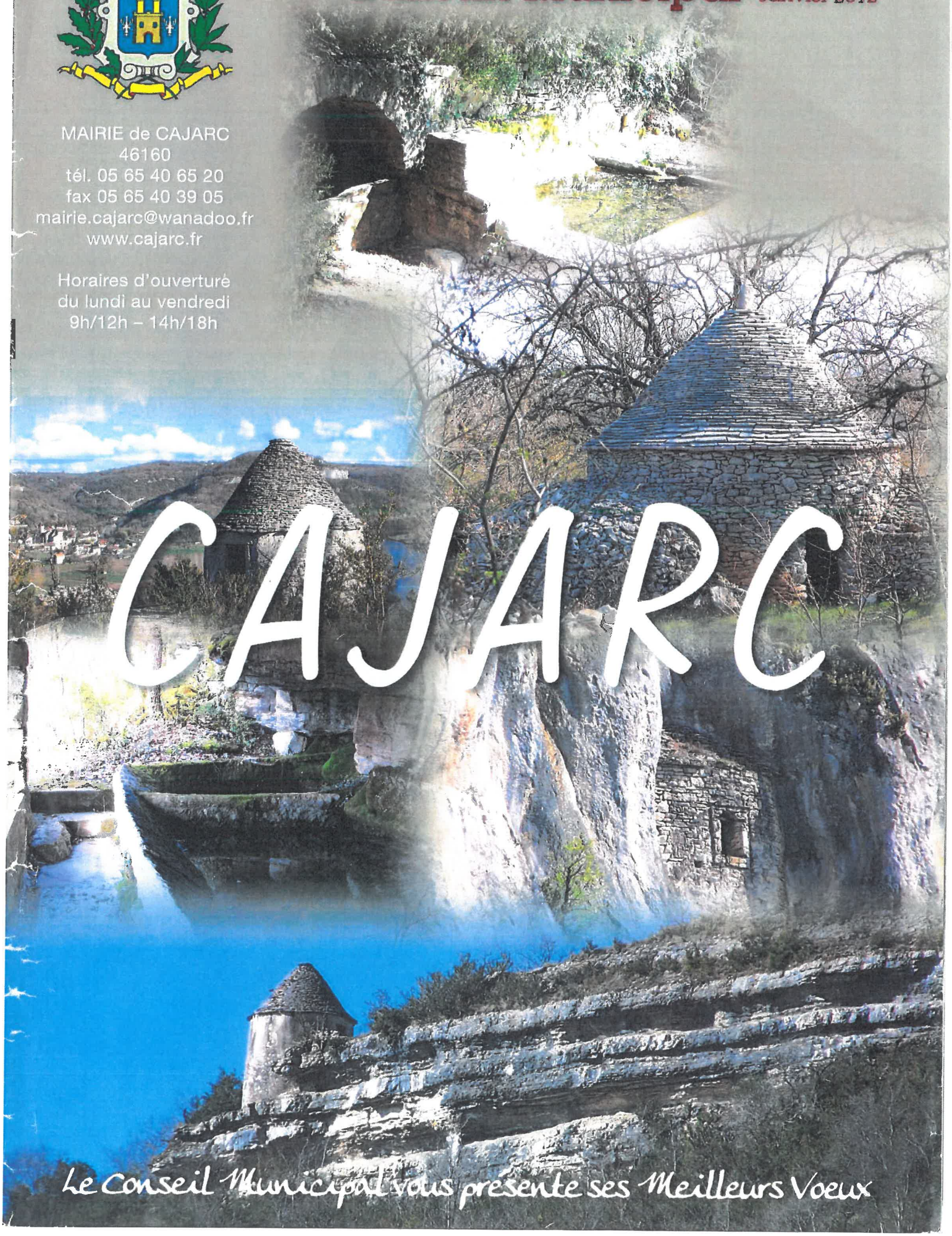
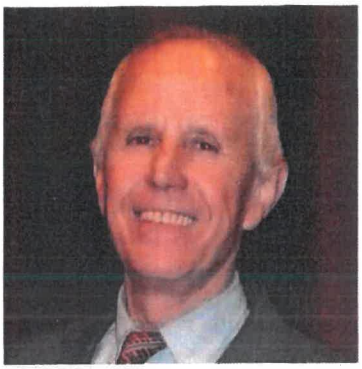
Bulletin Municipal - Janvier 2012

MAIRIE de CAJARC
46160
tél. 05 65 40 65 20
fax 05 65 40 39 05
mairie.cajarc@wanadoo.fr
www.cajarc.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
9h/12h – 14h/18h





Chères Cajarcoises,
Chers Cajarcois,

Au seuil de cette nouvelle année et comme le veut la tradition, c'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous pour vous présenter, au nom du conseil municipal, tous mes meilleurs vœux de bonheur, réussite et bonne santé, sans oublier de les partager avec tous les êtres qui vous sont chers.

Cela peut paraître paradoxal, en cette période de difficultés et d'incertitudes majeures, d'adresser des vœux de bonheur et de réussite et pourtant, c'est sans doute, au-delà de la tradition, la meilleure manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses et de se mobiliser pour un avenir meilleur, pour une société plus juste, où la solidarité et le respect de l'autre doivent prendre le pas sur l'individualisme.

Dans un monde en crise profonde où la loi des marchés financiers s'impose de façon anormale aux Etats et aux personnes, nous avons un devoir, celui d'être vigilants, solidaires et attentifs à tous ceux qui souffrent.

Je souhaite de tout cœur que les difficultés de certains s'apaisent et qu'elles ne soient plus que de mauvais souvenirs en 2012. Dans ce contexte très préoccupant, l'échelon de la commune reste essentiel, avec la force de la proximité, ce lien irremplaçable que nous devons garder à tout prix et qui restera toujours le ciment de la cohésion sociale.

Notre commune doit poursuivre son chemin avec conviction et détermination. Tous ensembles, nous devons continuer à nous mobiliser pour que notre village conserve ce dynamisme et cette proximité et reste un endroit où il fait bon vivre.

Je voudrais adresser toutes mes plus sincères félicitations au monde associatif local, Présidents et membres actifs, tous bénévoles, aux artisans, agriculteurs et professions libérales ainsi qu'à tous les acteurs économiques de notre commune. Leur implication contribue au rayonnement économique, social, culturel et sportif du village et je les en remercie.

J'adresse toutes mes félicitations et mes plus sincères remerciements, pour leur dévouement et leur compétence, aux chefs de service de la commune, aux secrétaires de mairie, aux employés communaux de la voirie et des écoles, à la directrice et au personnel de la maison de retraite, chacun dans leurs tâches respectives et à leur niveau de responsabilité, font un travail remarquable.

Comment ne pas féliciter pour leur engagement exemplaire, nos sapeurs pompiers volontaires et nos gendarmes, tous très présents à nos côtés tout au long de l'année. Ils accomplissent leur mission avec un dévouement exceptionnel.

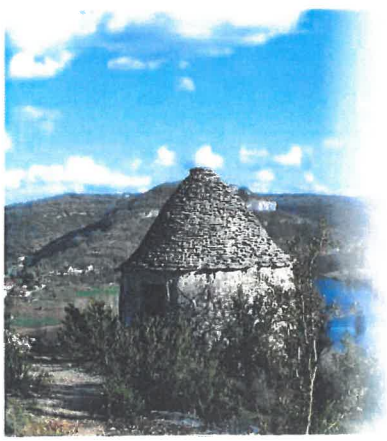
Je voudrais rendre un hommage mérité à mes adjoints et conseillers municipaux pour leur engagement et leur travail à mes côtés chaque jour de la semaine. Leur présence est indispensable pour répondre au mieux aux exigences de plus en plus nombreuses auxquelles est confrontée notre commune.

Dans les pages suivantes vous trouverez les différentes réalisations effectuées depuis le début de notre mandat ainsi que nos projets à venir. Ceux-ci seront réalisés, bien évidemment, en tenant compte des possibilités financières de la commune.

Je renouvelle à toutes et à tous mes vœux les plus sincères pour l'année 2012.

Bien cordialement,
Jacques Borzo,

SOMMAIRE



Bilan des réalisations à mi-mandat3
Les réalisations 20113
Les travaux en cours3
Projet à l'étude3-4
Le centre d'incendie et de secours4-5
L'EHPAD5
Informations diverse5-6
Bilan touristique de la saison 20117
Guide découverte du petit patrimoine bâti de la commune de Cajarc7
Les associations7
Nos joies et nos peines7
Le personnel communal7
Le rôle des élus communaux au sein des commissions communautaires8
Les services publics et de santé8

BILAN DES REALISATIONS A MI-MANDAT

Ce bulletin municipal est pour nous l'occasion de vous présenter ci-après le bilan des réalisations à mi-mandat

- Mise en service du réseau de chaleur au bois.
- Raccordement de tous les bâtiments communaux au réseau de chaleur bois.
- Médicalisation des foyer-logements devenus EHPAD.
- Restauration des vestiaires de la piscine.
- Réhabilitation de la place de la Mairie et de la rue Centrale.
- Gaillac : Travaux de réhabilitation de l'ancienne école, enfouissement d'une partie des réseaux et remplacement d'éclairages, aménagement du parking du cimetière et plantation d'arbres.
- Sécurisation de l'avenue Georges Pompidou et réfection de la chaussée.



- Travaux d'assainissement rue de la Plume.
- Gravillonnage des ruelles du centre Bourg.
- Réhabilitation totale de la Mairie.
- Élargissement de la rue Lapeyrade.
- Reconstruction de murs.
- Création d'espaces containers.
- Changement complet du balisage du plan d'eau.

Certaines de ces réalisations ont été initiées par l'ancienne Municipalité.

LES REALISATIONS 2011

- Réalisation de l'éclairage du stade.



- Aménagement de vestiaires et douches à la salle des fêtes.
- Aménagement d'un parking de 60 places derrière la salle des fêtes.
- Rénovation du gîte communal.
- Nouvel éclairage de l'église.
- Remplacement des rideaux de la salle des fêtes.
- Mise en place d'un ponton de mise à l'eau pour le Club d'Aviron.
- Étude et mise en place d'une zone de protection du patrimoine (AVAP)
- Création d'une bibliothèque avec espace multimédia - photo
- Réfection d'une partie des trottoirs du tour de ville.
- Aménagement du carrefour de la route de Cahors.
- Construction d'un réfectoire et réhabilitation de l'école maternelle, construction d'un escalier de secours afin de mettre aux normes le 1er étage.
 Cet investissement raisonné, très inférieur au projet initial, offre aujourd'hui une sécurité et une fonctionnalité reconnues par tous les enseignants.

LES TRAVAUX EN COURS

- Après la création de vestiaires/douches à la salle de sports abritant le Club de judo et Physic 46, des travaux de réhabilitation sont maintenant en cours concernant les vestiaires et douches du gymnase, destinés au Collège et aux Clubs sportifs. Ces travaux permettront une économie d'énergie importante, rendant ainsi plus fonctionnelles ces installations vétustes. Ces travaux de réhabilitation ont été entièrement effectués par le personnel communal.
- Réhabilitation par l'AVA - atelier d'Aide à la Vie Active – (CHRS L'Auberge/Association CEIIS), de l'ancien appartement situé au-dessus de l'école primaire. Ces locaux seront réservés au RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) qui occupait jusqu'alors une partie du préfabriqué.

PROJET A L'ETUDE

EXTENSION DU GITE D'ETAPE COMMUNAL

L'appartement qui se situe au-dessus de l'ancienne permanence du Trésor Public Place Françoise Sagan étant inoccupé, le Conseil municipal a décidé de procéder à sa réhabilitation.

Compte tenu de son volume, cet appartement sera scindé en deux parties :

- Le premier étage deviendra un logement de type 2, répondant davantage à une demande actuelle.

- Les combles qui se trouvent au même niveau que le gîte seront aménagés, permettant ainsi l'extension du dortoir. Cette extension attenante au gîte permettra de mettre à disposition une quinzaine de lits supplémentaires.

Cette réalisation sera effective au printemps 2012.



LE PROJET ECO QUARTIER DU FUTUR LOTISSEMENT DE LA RUE DES ECOLES

Le PLU étant définitivement arrêté, l'étude hydraulique achevée, le projet du futur lotissement peut se mettre en place tout en tenant compte des contraintes et des obligations liées à ces études.

Sur une superficie totale constructible d'environ 6 000 m², une quinzaine de lots de 300 à 600 m² vont être proposés à la vente, dont 2 ou 3 lots réservés à des constructions à usages commerciaux. Une surface d'environ 2 000 m² sera proposée à un bailleur social « Lot Habitat » qui construira de 3 à 6 maisons en accession à la propriété.

Ce dispositif particulier conduira à la réalisation de maisons à moins de 150 000,00 €, permettant aux couples aux revenus limités d'accéder à la propriété dans les meilleures conditions financières possibles. Des jardins potagers d'environ 100 m², non contigus aux terrains constructibles, seront réservés aux futurs acheteurs à des conditions très avantageuses. D'autres jardins seront réservés à des buts pédagogiques, en partenariat avec les écoles, les Colin-maillard et le CEIIS.

Afin de relier harmonieusement ce nouveau quartier au bourg ancien de Cajarc, une charte architecturale et paysagère sera mise en place avec le concours du CAUE du Lot et des services de l'Etat.
Toutefois, il sera autorisé la réalisation de constructions nouvelles (larges baies vitrées, panneaux solaires...) mais qui devront respecter l'identité quercynoise de par leurs proportions. (maisons en R +1, toits pentus...). Les constructions de types méditerranéennes ne seront pas autorisées.

Afin de limiter au maximum le coût d'investissement de ce futur quartier et ainsi permettre de vendre les terrains aux meilleurs prix, la commune a sollicité les services de l'Etat afin de bénéficier du maximum de subventions possibles dans l'enveloppe (DETR).

La municipalité qui désire seulement équilibrer l'opération sur un plan financier, revendra ces terrains à prix coûtants.

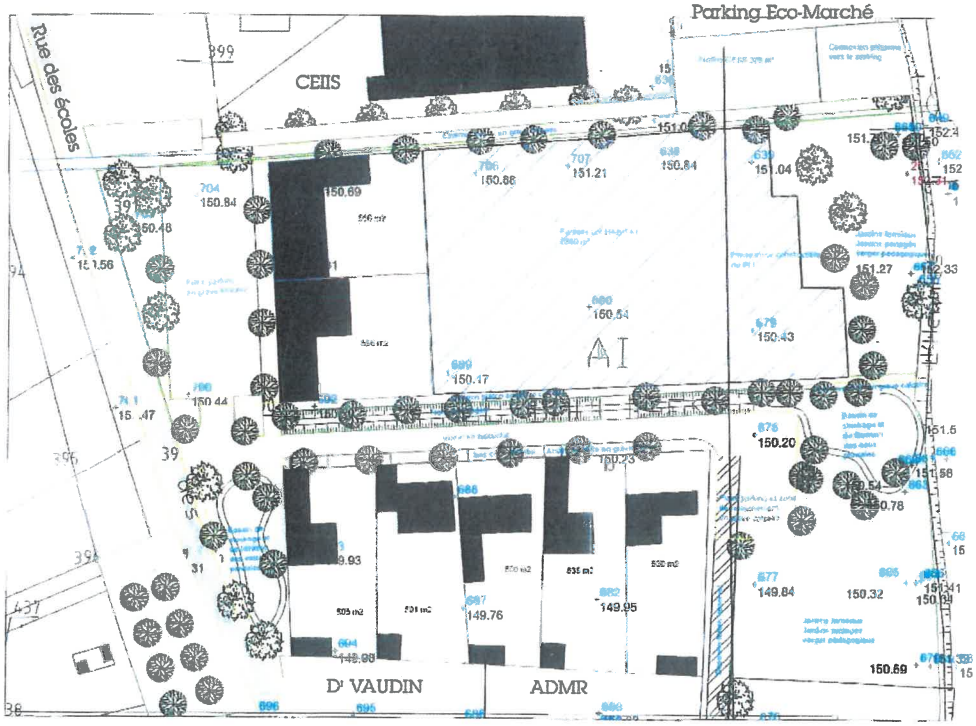
De par sa position, tout proche du centre bourg ancien et de tous les services, ce projet « éco-quartier » tel qu'il est proposé aujourd'hui et aux dires du CAUE du Lot, sera pilote dans le département.

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

dirigé par le Lieutenant Patrick FORTE, Chef de Centre est composé de 41 Sapeurs Pompiers Volontaires au total, dont 10 personnels féminins : 6 Sapeurs pompiers volontaires + 2 Infirmières + 2 Médecins soit 25 % de l'effectif total

En 2011 l'évolution du groupe est relativement stable avec 3 départs et 2 arrivées. Nicolas Carbonneaux et [redacted] nous ont quittés pour raisons professionnelles et Jean-Claude Miquel a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée au mois d'avril de cette année, après 30 années de service.
Pour les recrues, il s'agit de 2 mutations : la première en début d'année, Nelly Gasc venue de Limogne et rejointe par Melissa Simon, venue nous rejoindre du SDIS 50 où elle était Sapeur pompier volontaire depuis 3 ans. Nous leur souhaitons la bienvenue.
Pour la relève, 2 Jeunes sapeurs pompiers : Romain et Maxime sont en formation tous les mercredis à Figeac. Dans 1 an, ils seront pleinement à nos côtés.

Le volume horaire de formation de tous les Sapeurs pompiers volontaires de Cajarc aura été de 600 heures pour l'année 2011.



L'activité opérationnelle présente une légère baisse, même si pour la 4e année elle approche le cap des 200 interventions, 1 intervention tous les 1 jour et demi, réparties comme suit pour 196 interventions :

136 secours aux personnes (+6)
12 accidents de circulation (- 6)
12 feux urbains (- 13)
14 feux de vegetation (- 8)
22 interventions diverses (+ 4)

Pour ce qui est des nouveautés, 2011 a vu l'arrivée des nouveaux bips permettant une optimisation de notre disponibilité et, tout récemment, l'arrivée du nouveau système de communication : le réseau numérique Antarès qui, malgré quelques zones d'ombre devant être résolues prochainement, va nous permettre une meilleure communication ; la radio étant un outil essentiel pour la bonne réalisation de nos missions, mais aussi pour notre propre sécurité.

La réorganisation des secteurs d'intervention devrait aboutir en début 2012 et nous voir confier de nouveaux secteurs et à l'inverse d'autres seront confiés à des centres voisins, cette réorganisation s'est faite en concertation avec les élus concernés et devrait être conforme à leurs choix.

Sachez que le Centre de Secours de Cajarc dispose à tout moment de la journée d'un effectif suffisant pour répondre à toutes les sollicitations, pour les 14 communes défendues. Une nouvelle fois, cette année nous n'avons pas refusé de départ par manque de personnel.

C'est grâce à l'investissement de tous ceux qui m'entourent que nous pouvons répondre de cette manière, mais pas seulement, c'est aussi grâce à la collaboration d'employeurs que je tiens à remercier, qui autorisent leurs salariés à intervenir pendant leur temps de travail lorsque cela est nécessaire. Je pense notamment à la Commune de Cajarc, à l'EHPAD, au Conseil Général. L'aménagement du territoire passe aussi par des actes comme celui-ci, merci aussi à la Saur, et je n'oublierai pas de souligner l'effort des sapeurs pompiers qui sont leur propre employeur comme Jacques Bariviéra, Cyril Pégourié et Yannick Gardaix...

L'EHPAD

Médicalisé depuis deux ans notre établissement soutient ses efforts pour maintenir l'équilibre financier. Nous sommes satisfaits également du taux de fréquentation de notre EHPAD. L'établissement a donc retrouvé un double équilibre.

L'équipe de la résidence s'étoffe, elle se compose maintenant de 24 personnes.
Pour le premier trimestre 2012, nous projetons de mettre en oeuvre les travaux relatifs à la sécurité. Nous attendons à ce sujet un accord de l'ARS pour l'autofinancement de cette action sur des fonds déjà provisionnés.

Les activités de loisirs se développent. Nous proposons toujours, les séances de gymnastiques adaptées, les arts plastiques, la musicothérapie et diverses activités culturelles et de loisirs.

En ce qui concerne les efforts faits sur la qualité de la restauration, nous avons en effet bénéficié sur l'année 2011 du concours d'un diététicien qui nous a aidés dans l'élaboration de menus équilibrés et variés. Cet effort se poursuivra en 2012.

Le service de soins sera informatisé au 1er trimestre 2012 et nous continuerons sur cette année nouvelle l'effort de formation de l'ensemble du personnel.

INFORMATIONS DIVERSES

- Rappelons que la bibliothèque a ouvert ses portes Place Françoise Sagan à la fin du mois de juillet.
 A notre demande, elle est devenue bibliothèque communautaire, en réseau avec les bibliothèques de Figeac, Capdenac et Bagnac sur Célé.
 Elle est gérée par une équipe de bénévoles qui vous y accueilleront, très professionnellement, tous les mercredis de 10 heures à 12 heures et tous les samedis de 14 heures à 16 heures.
 Contre toute attente, les travaux qui ont été réalisés par l'équipe communale bénéficieront d'une subvention d'environ 45 % attribuée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.



- Cajarc intégrera, courant 2012, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et deviendra ainsi la deuxième commune la plus peuplée du Parc après Gramat.
 L'intérêt d'intégrer le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy est essentiel en termes d'image, d'aide à l'implantation de petites entreprises sur le territoire, d'intérêt touristique et de valorisation des espaces naturels et bâtis.
 Par ailleurs, cette intégration permettra l'attribution de subventions pour la restauration du petit patrimoine.

- 2 médailles de la Jeunesse et des Sports ont été tout dernièrement décernées par Madame la Ministre de la Jeunesse et des Sports et remises par Monsieur le Préfet du Lot, à deux Cajarcois lors d'une réception qui s'est déroulée à la Préfecture du Lot.

 - Monsieur José SORRENTINO s'est vu décerner la Médaille d'Argent en sa qualité d'arbitre international de pétanque.

 - Monsieur Guy BARIVIERA s'est vu décerner la Médaille de Bronze en sa qualité de spéléologue.

Rappelons que les médailles de la Jeunesse et des Sports sont destinées à récompenser des dirigeants ou des éducateurs qui travaillent depuis plusieurs années au service du sport et des sportifs.

Le Conseil Municipal adresse toutes ses félicitations aux récipiendaires.

CAJARC, VILLAGE CLASSÉ « SITE REMARQUABLE DU GOUT »

Grâce à la création, en 2009, de l'Association « Cajarc, cité du safran » présidée par M. Michel VINCENT en association avec les Safraniers du Quercy et les commerçants de Cajarc pour promouvoir et valoriser le safran du Quercy, notre village a été classé Site remarquable du goût pour le SAFRAN, au même titre que Lalbenque pour la truffe et Martel pour la noix.

Un site remarquable du goût permet d'identifier un accord exceptionnel entre le savoir-faire des hommes, la qualité d'un produit et la richesse d'un patrimoine architectural et environnemental.

Parmi les projets suscités par l'obtention de ce label, notons la pérennité du marché du safran en juillet, de la journée du goût en août, de la fête du safran et de la visite de safranières en octobre.

L'Association Cajarc, cité du Safran a, entre autres projets, l'édition d'une charte, d'un guide et la création d'un site internet.

Cette distinction honore notre village et sera sans nul doute un plus pour le tourisme.

PROJET D'IMPLANTATION DE CHAMPS D'EOLIENNES SUR LE CANTON DE CAJARC

Suite à une étude menée par la société VSB de Nîmes (30) sur notre territoire, trois sites ont été choisis sur le canton de Cajarc pour d'éventuelles implantations de champs d'éoliennes.

La validation de l'étude de faisabilité du projet revenant toutefois aux seuls conseils municipaux des territoires concernés.

Pour notre commune l'implantation éventuelle se situerait sur le causse du Verdier, entre les communes de Cajarc et de Cadrieu. Le projet consisterait à implanter entre 4 et 6 éoliennes de 150 m de haut, éloignées chacune d'entre d'elles d'environ 500 m.



Lors du dernier conseil municipal, les élus ont reçu le chargé de mission de la société VSB afin de se prononcer sur la pertinence d'un tel projet.

En cette période de grandes incertitudes concernant les ressources énergétiques actuellement disponibles et les problèmes de pollution de tous ordres, il pourrait être tentant d'accepter l'implantation d'énergies renouvelables propres sur notre commune.

Dans le projet qui concerne Cajarc, l'impact paysager et environnemental serait très lourd car ces éoliennes sont monumentales. Le conseil municipal à une forte majorité (10 voix contre, 1 voix pour, 2 abstentions) n'a pas voulu impacter le paysage du causse et pénaliser ses habitants.

Outre le respect des personnes, le souhait des élus a été de préserver les atouts touristiques de la commune basés sur la qualité paysagère exceptionnelle de notre territoire mais également de ne pas fragiliser notre écosystème.

Que dire également de la valeur future des maisons qui se situeraient à proximité d'éoliennes d'une hauteur de 150 m? Quant à l'importance des vents dans notre région, sont-ils vraiment suffisants pour un tel projet? La question se pose!

Toutefois le conseil municipal n'écarte pas pour autant l'implantation d'autres formes d'énergies renouvelables propres si celles-ci prennent en compte le respect d'un juste équilibre.

C 'est dans cette optique que la municipalité a rejeté dernièrement l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste afin de préserver la qualité de notre environnement.

INFORMATION CONCERNANT LES SURCONSOMMATIONS D'EAU ACCIDENTELLES APRES COMPTEUR SURVENUES CHEZ LES USAGERS

Il faut savoir que ces surconsommations souvent très importantes représentent pour la Saur comme pour la municipalité des recettes « exceptionnelles » non budgétées alors même que cette eau n'a pas été consommée par l'abonné.

D'un commun accord, les deux collectivités ont admis de ne pas faire de bénéfices sur l'infortune des usagers car ces factures posent très souvent de sérieuses difficultés de règlement.

C'est pour ces raisons que depuis plusieurs années, le conseil municipal et la SAUR ont admis le principe pour tous, d'un allégement de cette lourde charge financière accidentelle, en procédant à un dégrèvement pour moitié sur la seule consommation d'eau. Celui-ci étant pris en compte à la seule condition d'une attestation justifiant la réparation correspondante.

Ces règles respectées, un dégrèvement est effectué sur les bases suivantes :

Exemple :

- Calcul de la moyenne de consommation des trois dernières années : 100 m³
- Consommation exceptionnelle constatée : 600 m³
- Moyenne : 600 + 100 : 2 = 350 m³
- L'abonné sera facturé sur : 600 - 350 = 250 m³

Dans ce cas, les 350 m³ de perte exceptionnelle restant sont abandonnés par les deux collectivités.

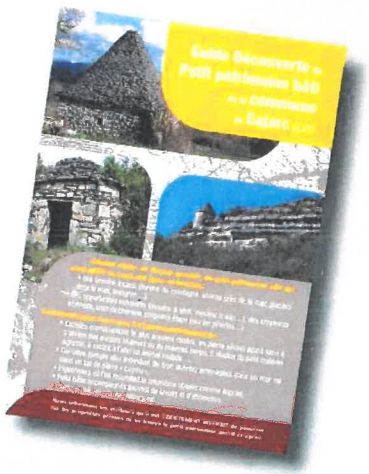
Cette règle plus juste, mais qui reste toujours financièrement pénalisante pour l'abonné, l'oblige néanmoins à toujours bien contrôler la qualité de ses installations.

BILAN TOURISTIQUE DE LA SAISON 2011

Avec ses quelque 40 708 visiteurs reçus à l'OT pendant la saison touristique, Cajarc affiche un taux de fréquentation d'environ + 8 % par rapport à la saison 2010. Ce sont les mois de mai et d'octobre qui ont marqué la plus forte progression. Après Figeac, Cajarc demeure le second site le plus visité du Pays de Figeac.

Notons deux points forts qui favorisent, non seulement le passage, mais le séjour des touristes dans notre village : le Domaine des Cazelles dont le taux d'occupation est supérieur d'année en année et l'aire d'accueil de campings cars gérée par la commune qui a elle aussi cette année, connu un fort taux de fréquentation.

GUIDE DECOUVERTE DU PETIT PATRIMOINE BÂTI DE CAJARC



Ce guide a été imprimé en 3000 exemplaires qui sont disponibles à la mairie et qui seront à l'Office de Tourisme dès le retour des beaux jours. Tous nos remerciements à Jean-Louis NADAL et Pierre ROUX pour leur participation active à l'élaboration de ce guide.

LES ASSOCIATIONS

De nombreuses Associations existent à Cajarc :

- Associations de Services,
- Associations Loisirs/Culture,
- Associations Sportives.

Elles sont répertoriées sur le site internet www.cajarc.fr sur lequel certaines d'entre elles présentent leurs activités.

NOS JOIES ET NOS PEINES

MARIAGES

CALMETTES Jean-Michel
GIBERT Nathalie

SCHMITT Aurélien
WANG Hsin-Yi

DARCOS Paul
LEJEUNE Hélène

GELLIS Florian
PONS Elodie

NAISSANCES

SUCHON Luca, Louis
PRATS Zoé, Emma
ANDRIAVOLOLONA Enzo, Djoma
LANGLOIS Eliot
VINDEVOGHEL-BENONI Jonathan
PIPART-GARETTA Matéo
BATZ Huslen
DELOT Marius

DECES

LE COQ Yves
CARNUS Raymonde
CASSAYRE Georges
ESTIVAL Jacqueline
WYN Dominique
TRACZ Krystyna
EVRARD Pierre
MARTINIER Juliette
RODON Denise
BURET Bertrand
BOISTE Michel
DELVIT Jeanne
PEGOURIE Louis
LAGARRIGUE Gabrielle
AGRECH Marie
TOURNEAUX Suzanne
LECROQ Denis
HUART Alain
PALOMINO MEDINA Maria
CHERY Denis

LE PERSONNEL COMMUNAL

Services Administratifs
Secrétariat Général – Finances :
Maryse BURG
Comptabilité – Régies – Secrétariat :
Caroline SAINT-MARTY
Secrétariat services techniques
Informatique - Passeports :
Philippe SAUNIER
Accueil - Urbanisme
Etat-civil - Secrétariat :
Sylvie QUINTERNET

Services Techniques
Responsable Services Techniques
Travaux et bâtiments :
Patrick FORTE
Gestion des Salles – Festivités - Associations :
Olivier AINS
Entretien voirie :
Pascal BUZENAC
Entretien bâtiments – Voirie :
Claude DOUCET
Patrick REVEL
Espaces Verts
Fleurissement - Voirie :
Bernard GHILARDI
Entretien Station d'épuration
Voirie :
Laurent MIGNOT
Jacques GRAS
Entretien Bâtiments
Camping – Piscine:
Laurent MIGNOT

Entretien Gîte d'étape
Minata APETOGBO

Régie : Gîte d'étape
Foire et marché
Philippe DEBAS

Ecoles
ATSEM - Garderie :
Martine AUSSET
Marie-Joëlle BENNIKS
Agnès LANGLES
Entretien locaux scolaires et surveillance de la cantine :
Micheline BENEVENT
Yvette DELVIT
Véronique PONS
Melissa SIMON
Claudine RESTA
Entretien des locaux et aide à la préparation des repas au Collège:
Patricia GIBBE

Le calendrier des ramassages des déchets verts et des encombrants est disponible en Mairie.

LE ROLE DES ELUS COMMUNAUX AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Finances
Administration Générale
Jacques BORZO
André CARBONNEAUX
Economie et Tourisme
Jacques BORZO
François MARTINEZ
Environnement et Développement durable
François MARTINEZ,
Michel CANCE
Culture
Philippe GRIMEAUD
Sport
François MARTINEZ,
Philippe GRIMEAUD
Petite Enfance, Jeunesse
Jacques BORZO, Roger PELIGRY
Espaces publics, Patrimoine communautaire
Michel CANCE,
André CARBONNEAUX
Habitat, Logement
André CARBONNEAUX,
Michel CANCE
Syndicat Mixte Maison de la Formation
André CARBONNEAUX
CIAS
André CARBONNEAUX
Conseils d'Administrations Collèges et Lycées
DELPECH M. *(Maire de Marcilhac sur Célé)*
Office Intercommunal du Tourisme
Jacques BORZO
Centre Culturel
Philippe GRIMEAUD
Office Intercommunal des Sports
Philippe GRIMEAUD
Pays de Figeac, du Ségala au Lot Célé
Jacques BORZO



LES SERVICES PUBLICS ET DE SANTE

ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement):
A la Mairie de 14 h à 16 h
Le jeudi 19/01, 16/02 et 15/03
Sur RDV préalable, contactez le secrétariat de l'ADIL au ***05 65 35 25 41***

ADMR Les Gariottes:
Aide à domicile, portage de repas
Maison des services - Rue des écoles ***05 65 40 69 01***

Assistantes Maternelles agrées
DANCKAERT Nicole
11 rue du Blès ***05 65 33 76 05***
ORTALO Valérie
Le Verdier ***05 65 40 71 97***
VAN AUDENAERDE Patricia
36, bd du Tour de Ville
05 65 34 39 94

Assistante sociale:
Le mardi de 10 h 30 à 12 heures
Centre médico-social
à la maison de services
24, place du foirail - ***05 65 40 77 24***

Association des Paralysés de France:
Ludovic Cance - ***05 65 40 64 93***

Chirurgien – dentiste :
BORIES Jacques
17, place du Foirail - ***05 65 40 63 63***

Don du Sang:
A la Salle des Fêtes,
le mercredi 23/05, mardi 14/08 et mercredi 10/10/2012,
de 9 h à 19 h

Infirmières :
Cabinet PUEL COSTES LAHAYE LEFEVRE PEGOURIE FORTE CANDOTTI
18, bd tour de ville - ***05 65 50 25 77***
Cabinet DIJOUX GUIBBERT VALETTE
15 place Jean-Jacques Chapous
05 65 50 24 08

Kinésithérapeutes:
LAURENS Cédric
22, bd du Tour de Ville
05 65 34 47 03
TRAVERSAC David
9, Place du Foirail - ***05 65 40 66 71***

Médecins :
CAUCHETIEZ Isabelle
25 boulevard du Tour de Ville
05 65 34 37 13
COUDERC Dominique
Naudy - ***05 65 40 62 90***
LAPORTE Catherine
31, av. de la Capelette
05 65 40 76 54

VAUDIN Erick
rue des écoles - ***05 65 40 61 52***

Opticien:
OUARMIN M.N
place du Foirail - ***05 65 38 65 94***
Se déplace à domicile

Orthophoniste:
De NODREST Magali
5, rue centrale - ***05 65 11 25 93***

Ostéopathe: HERVY Géronime
5, rue centrale - ***06 70 29 02 10***

Pédicure-podologue:
BESSETTE Jean-Louis
22, bd du Tour de Ville
05 65 34 47 03

Pharmacie :
Mmes BORIES LAURENS
Place du Foirail - ***05 65 40 65 15***

Psychologue :
Mme Nathalie CARBONNEAUX
5, rue centrale

Psychothérapeute: SAUZE Julie
5, rue centrale - ***06 83 72 55 19***

Relais assistantes maternelles et parents: Tous les lundis de 10 h à 12 h à la Pyramide de l'école maternelle, sauf pendant les vacances scolaires

Secours catholique: Permanences tous les lundis de 14 h à 16 h, les 2e et 4e mercredis de chaque mois de 10 h à 12 h. En cas d'urgence, appelez le ***06 84 50 54 01***

CPAM Sécurité sociale: Tous les mardis de 13h45 à 14h30 à la maison des services, 24 place du foirail. Sauf pendant les vacances scolaires.

Taxi VSL: MERCADIER
6, bd du Tour de Ville
05 65 40 67 82 ou 06 24 42 72 27

Trésor Public: Maison des services
le mardi de 9 h 30 à 11 h 30
05 65 34 23 67

Notaire : ROUX Vincent
av. G.-Pompidou - ***05 65 40 67 04***